

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat

le 6 octobre 2014

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Municipal**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

**Séance des 29, 30 septembre et 1<sup>er</sup> octobre 2014**

**2014 DAC 1162** Subventions (12.500 euros) à 6 associations du 18e arrondissement.

**M. Bruno JULLIARD et Mme Colombe BROSSEL,  
rapporteurs.**

-----

**Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération, en date du 16 septembre 2014, par lequel Mme la Maire de Paris lui propose l'attribution d'une subvention de fonctionnement aux associations Daïka, Echomusée, Gaby sourire, Les serruriers magiques, Génération Freedom Ride – Le Collectif, Ma goutte d'or pour la réalisation de leurs actions dans le quartier Goutte d'Or du 18e arrondissement ;

Vu l'avis du Conseil du 18e arrondissement, en date du 15 septembre 2014 ;

Sur le rapport présenté par M. Bruno JULLIARD, au nom de la 2e Commission, et par Mme Colombe BROSSEL, au nom de la 3e Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention d'un montant de 2.000 euros est attribuée à l'association Daïka, 6, rue des gardes 75018 Paris, pour le projet Banque chic et solidaire. Simpa : 12905 ; 2014\_03137

Article 2 : Une subvention d'un montant de 1.500 euros est attribuée à l'association Echomusée, 21 rue Cavé 75018 Paris, pour le projet Regards croisés. Simpa : 10827 ; 2014\_02228

Article 3 : Une subvention d'un montant de 1.500 euros est attribuée à l'association Gaby sourire, 12 rue Saint Mathieu 75018 Paris, pour le projet Côté rue et côté cour. Simpa : 1188 ; 2014\_02933

Article 4 : Une subvention d'un montant de 4.000 euros est attribuée à l'association Génération Freedom Ride - Le collectif, 13 rue Cavé 75018 Paris, pour le projet Cocoon dans la ville. Simpa : 3441 ; 2014\_02240

Article 5 : Une subvention d'un montant de 1.500 euros est attribuée à Les serruriers magiques, 102 rue Clignancourt 75018 Paris, pour le projet Des ailes pour le dire. Simpa : 11327 ; 2014\_02246

Article 6 : Une subvention d'un montant de 2.000 euros est attribuée à l'association Ma goutte d'or, 2 allée d'Andrézieux 75018 Paris, pour le projet Raconte-moi ton histoire. Simpa : 121202 ; 2014\_02252

Article 7 : La dépense totale correspondante, soit 12.500 euros, sera imputée sur le budget de fonctionnement de la Ville de Paris de 2014, nature 6574, rubrique 33, ligne VF40004 : Provision pour subventions de fonctionnement au titre de la culture comprenant 3.000 euros sur proposition de la mairie du 18e.